

Les renseignements suivants émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice ont été mis à la disposition de la Presse:

Aujourd'hui, 17 septembre 1953, la Cour internationale de Justice a tenu deux audiences publiques pour commencer l'examen du différend entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, concernant les îlots et rochers des Minquiers et des Ecréhous.

La Cour est présidée par son Vice-Président, M. Guerrero: en effet, le Président, Sir Arnold McNair, est ressortissant d'une des Parties en cause. Deux membres de la Cour n'ont pas pris séance: M. Zoricic et Sir Benegal Rau, qui en sont empêchés par leur état de santé. D'autre part, M. Golunsky a donné, en juillet dernier, sa démission de Membre de la Cour.

Le Gouvernement de la République française est représenté devant la Cour par:

Agent: M. le Professeur André Gros, Jurisconsulte du Ministère des Affaires étrangères;

Experts: M. Burnay, Conseiller d'Etat;  
Amiral Durand de Saint-Front;  
M. Prosper Weil, Professeur à la Faculté de Droit de Grenoble;  
M. Pierre Duparc, Conservateur adjoint des Archives du Ministère des Affaires étrangères.

Le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord est représenté par:

Agent: M. R.S.B. Best, Troisième jurisconsulte du Foreign Office;

Conseils: Sir Lionel Heald, Q.C., M.P., Attorney General;  
M. C.S. Harrison, O.B.E., Attorney General pour l'Île de Jersey;  
M. G.G. Fitzmaurice, C.M.G., Jurisconsulte du Foreign Office;  
Prof. E.C.S. Wade, titulaire de la chaire Downing sur les lois de l'Angleterre à l'Université de Cambridge;  
M. D.H.N. Johnson, Jurisconsulte adjoint au Foreign Office;

Conseiller expert: M. J.D. Lambert, Service des recherches, Foreign Office.

Le Vice-Président faisant fonction de Président donne la parole à M. l'Agent du Gouvernement du Royaume-Uni, suivant l'accord intervenu entre les Parties.

M. Best demande à la Cour de permettre à l'Attorney General de commencer la plaidoirie au nom du Gouvernement du Royaume-Uni.

Sir Lionel Heald commence sa plaidoirie.

Il continuera sa plaidoirie à l'audience qui s'ouvrira demain, 18 septembre à 10 heures 30.

La Haye, le 17 septembre 1953.